

*L'ajournement**[Traduction]*

LES PÊCHES

M. Francis G. LeBlanc (Cap Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, je veux exprimer la grande insatisfaction que ressentent les 6 500 habitants de l'île Madame, qui se trouve au large de la côte sud-est de l'île du Cap-Breton dans la circonscription que je représente, soit celle de Cap Breton Highlands—Canso.

Ce mécontentement fait suite à une série de décisions prises par le ministère des Pêches, en décembre dernier. Il y avait, entre autres, la décision de réduire de 9 p. 100 les quotas de morue pêchée au large dans la zone 4T-VN, pour les faire passer de 53 000 à 48 000 tonnes.

La vie des 6 500 habitants de l'île Madame dépend surtout d'une entreprise de pêche—Richmond Fisheries—qui est située sur l'île, à Petit-De-Grat, et qui représente l'unique employeur de Petit-De-Grat.

Il faut s'imaginer l'horreur ressentie par la population de l'île Madame, lorsqu'elle a appris, en décembre dernier, que le ministre des Pêches avait réduit les prises de Richmond Fisheries dans la zone 4T-VN, non pas de 9 p. 100 mais bien de 37 p. 100 de l'ensemble des prises autorisées.

Depuis ce temps, les habitants de l'île Madame et de Petit-De-Gras posent une question au ministre des Pêches: pourquoi? Pourquoi nous, en particulier? Pourquoi menacez-vous notre mode de vie même?

Depuis ce temps, le ministre des Pêches garde un silence de mort, presque dédaigneux, comme s'il disait: «Je n'ai aucune explication à fournir, je suis le ministre!»

Depuis ce temps, je me lève souvent à la Chambre pour demander au ministre des Pêches de s'expliquer et de revenir sur cette décision désastreuse pour les habitants de l'île Madame. Il n'a pas encore voulu fournir une explication satisfaisante pour sa décision, ou alors il en est incapable.

• (1810)

C'est vendredi, le 15 mars dernier, que j'ai pris la parole à la Chambre à ce sujet pour la dernière fois. Ce matin-là, la société Richmond Fisheries avait annoncé qu'elle immobilisait deux de ses quatre chalutiers, mettant à pied 26 pêcheurs au chalut. Le ministre n'était pas

présent à la Chambre à ce moment-là, mais son secrétaire parlementaire a répondu à ma question.

Le secrétaire parlementaire a convenu que, et je cite: «Les conséquences de tout cela pour la société Richmond Fisheries et bien d'autres sont regrettables, mais, à long terme, on sert les intérêts de tous ceux qui dépendent de la pêche.»

Il est effectivement regrettable que ni le ministre ni son secrétaire parlementaire n'aient fourni ni essayé de fournir une bonne explication à la société Richmond Fisheries ou aux habitants de l'île Madame sur la question de savoir pourquoi cette société en particulier s'était vu réduire son allocation de 37 p. 100.

Le 7 janvier, j'ai écrit au ministre des Pêches et des Océans pour lui demander le bien-fondé d'une telle mesure. Je lui ai aussi fait remarquer que cette mesure va à l'encontre de son propre plan de gestion, plus précisément du principe n° 10. Il n'a pas encore répondu à ma lettre ni ne m'a encore expliqué pourquoi il a décidé de ne pas respecter son propre plan.

Le 18 décembre dernier, j'ai interrogé ici le ministre des Pêches au sujet de ces compressions et de leur incidence possible sur les habitants de l'île Madame. Je lui ai alors demandé s'il se rendait compte qu'il risquait de pousser la société Richmond Fisheries à fermer boutique. Je lui ai demandé en outre pourquoi il n'avait pas fourni d'explication préalable aux habitants de Petit-de-Grat dont cette société est le seul employeur.

Le ministre croyait-il que cette localité ne valait pas la peine d'être sauvée? Dans sa réponse, le ministre n'a même pas parlé des gens de Petit-de-Grat ni de l'île Madame et il ne m'a donné, ainsi qu'aux gens les plus touchés, aucune explication.

Au moment même où les Canadiens de toutes les régions en ont assez de voir qu'on ne tient aucun compte de leurs points de vue et que leurs représentants élus sont, semble-t-il, incapables de bien défendre leurs intérêts, peut-on trouver plus grand symbole de ce mécontentement généralisé que le refus du ministre des Pêches et des Océans d'écouter les gens de l'île Madame et les instances de la société Richmond Fisheries. Ces gens veulent des explications du ministre. Or, il refuse tout simplement de répondre, tout probablement parce qu'il n'a aucune explication raisonnable à donner.